



---

**Compte rendu**  
**Rencontres Interprofessionnelles du Gers**  
**Mardi 02 Octobre 2018**

**Présents :** Francine QUESADA, Jean Paul BOYES, Aurélie MONIN, Francis HEUILLET, Didier CUTILLAS, Nicolas MALLAISE, Isabelle MINICONI, Yves ORTEGA, Muriel BORTOLI, Françoise LAFFITEAU, Michel LEPAPE, Mélanie FAUCHER, Anne-Cécile BORDENAVE, Marion GOUZENNES, Elise BOURDIEU, Ghislaine DEGATIER, Bruno TOUTAIN, Vincent BATSERE, Yannick MIREPOIX, Cindy MARTIN-FROUILLOU, Marc CABANEL, Monique GARNUNG.

**Excusés :** Maud FARNIER, Mélody SANCHOU-VERLINDEN, Isabelle DERIVE, Benoît MONNIER

**Pour le RAMIP :** Francine QUESADA, Jean Paul BOYES,

Les rencontres interprofessionnelles du Gers se sont déroulées le 02 octobre 2018 au siège du REGAR à Auch.

L'ordre du jour en était de poursuivre la réflexion sur **l'éthique de la prise en charge**.

Différents projets menés en collaboration avec le RAMIP nécessitent d'être présentés aux professionnels de l'addiction du département et donc la première partie de la réunion est consacrée à leurs présentations.

PROJET AVEC LE **SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'INSERTION** :  
Représenté par M. Bruno TOUTAIN et Mme DEGATIER :

**Justification:** Dans le cadre de la mise en œuvre du Revenu de Solidarité Active, le département constate depuis plusieurs années la fragilité de certains publics relevant de l'accompagnement social et qui ne peuvent que difficilement accéder à une insertion dans le monde professionnel.

Lors des Dialogues de Gestion 2018, menés par la DIRECCTE, les acteurs de l'Insertion par l'Activité Economique également Opérateurs du Programme Départemental Insertion, ont exprimés leurs

inquiétudes et leurs interrogations face aux difficultés des usagers présentant des troubles psychologiques ou des addictions.

### **Objectifs : Un accompagnement technique des opérateurs et professionnels :**

Apporter aux professionnels une compréhension des manifestations et des conséquences des troubles psychologiques et/ou addictifs dans les parcours d'insertion. Construire des méthodes d'évaluations et adapter les orientations, envisager des attitudes ajustées dans la gestion de ces troubles en situation d'accompagnement dans le cadre d'un chantier.

- *Fiche 1 : Projet Formation/Action Addiction (intervenant : RAMIP)*

### **Un accompagnement individualisé des publics concernés :**

Elaborer des outils ou des projets d'accompagnement renforcé de ces publics fragilisés, afin de les orienter vers le soin en complément des dispositifs en cours.

- *Fiche 2 : Projet d'action PDI*

### **Une amélioration de la concertation pluridisciplinaire autour des situations individuelles :**

Construire un partenariat effectif entre les structures de soins et d'insertion dans le cadre des projets d'accompagnement individualisés. Repérer par territoire les acteurs du soin à mobiliser. Connaître les fonctionnements des partenaires.

- *Fiche 3 : Dispositif d'accompagnement pluridisciplinaire Individualisé (Partenaires CHS/ANPAA/CAARUD)*

## **PROJET AVEC LES MAISONS DE SANTE PLURI PROFESSIONNELLES**

**Objectif :** remédier à l'isolement des professionnels de premier recours en matière d'addiction :

**Outils** La formation, les microstructures, le dispositif ASALEE

- La formation
  - Francine Quesada Consultante au RAMIP dans le cadre de sa mission d'aller vers les professionnels du premiers recours sollicite les MSP pour celles qui le souhaitent à un accompagnement en addictologie par la formation et la présentation des ressources du territoire ; ce sont des moyens essentiels à un accompagnement pluridisciplinaire des personnes souffrants d'addiction.
  - Une formation sensibilisation est prévue le 14 novembre à la MSP de NOGARO avec retransmission en visio conférence avec la MSP de Vic Fezensac.

Le CAARUD devrait présenter la RDR.

- Les microstructures :
  - Le principe repose sur la convention signée entre un CSAPA et un médecin généraliste afin que soit mis la dimension psychosociale dans la prise en charge des cas complexes d'addictologie.
  - Ce sont les professionnels de la structure qui se déplacent directement vers la MSP
  
- Le modèle du dispositif ASALEE : Action de Santé Libérale en Equipe.  
Ce protocole de coopération permet des délégations de tâche d'actes de suivi des médecins généralistes par des infirmières formées à l'éducation thérapeutique (ETP) .Pour l'instant leur champ d'activité est le diabète, les troubles cardio vasculaires et la prise en charge des broncho pneumopathies obstructives(BPCO).  
Dans ces dernières, s'intègrent le sevrage tabagique, mais on peut espérer une implication sur la prise en charge de la RDR alcool.  
Les consultations sont réalisées au sein de la MSP

JOURNEE REGIONALE DU RAMIP 2018 :

Rappel de l'équipe du RAMIP :

## **La Journée Régionale des Professionnels de l'Addiction**

**Mardi 18 décembre 2018 de 8h30 à 17h00**

**Centre de Congrès et d'Exposition - DIAGORA**

**150, rue Pierre Gilles de Gennes - 31670 TOULOUSE – LABEGE.**

Retrouvez le programme sur <http://www.ramip.fr/p42-preprogramme.html>

Inscrivez-vous sur : [http://www.ramip.fr/p41-inscription.html?utm\\_source=sendinblue&utm\\_campaign=JR\\_2018\\_Prinscription&utm\\_medium=email](http://www.ramip.fr/p41-inscription.html?utm_source=sendinblue&utm_campaign=JR_2018_Prinscription&utm_medium=email)

### **ETHIQUE DU DOSSIER MEDICAL :**

Le groupe a abordé le problème de l'éthique du dossier médical en lien avec la confidentialité.

Approche différente entre le soin et l'accompagnement. La confidentialité du dossier médical se limite au besoin et à la pertinence des données utiles à une prise en charge médicale.

Dans certains lieux, le contrôle des informations par l'utilisateur s'applique.

Dans les CAARUD, l'inscription d'informations sur un dossier est soumise à l'autorisation de l'utilisateur de même que la diffusion.

Fonctionnement similaire dans les services d'intégration, d'accueil et d'orientation où l'utilisateur vérifie et valide toutes les informations le concernant, condition sine qua non pour qu'elles soient envoyées à d'autres destinataires, avec son consentement.

A d'autres endroits : pas ou peu de contrôle par le patient/utilisateur.

A l'hôpital, le dossier médical est bien plus accessible et modifiable par l'ensemble du corps médical, ce qui permet aux soignants de faire de bonnes associations thérapeutiques, de vérifier les contre-indications. **Néanmoins, la facilité avec laquelle on accède au dossier est problématique.**

L'importance du dossier médical pose également problème sur la présence ou non de certaines informations. En effet, l'addiction envers l'alcool d'une personne âgée est parfois un motif de non admission, par exemple en EHPAD.

Le Groupe est d'accord pour continuer ce débat et explorer l'éthique de l'accompagnement lors d'une prochaine réunion qui est fixée au **15 janvier 2019**.